



DEAUVILLE YACHT CLUB

AVIS DE COURSE

DOUBLE JEU

Inscrite au Championnat du DYC. Grade 5C

Le Samedi 21 avril 2018

Autorité Organisatrice

Deauville Yacht Club

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.2 Les règlements fédéraux,
- 1.3 La partie B, section II du Règlement International pour Prévenir les Abordages en Mer (RIPAM) quand elle remplace les RCV du chapitre 2,
- 1.4 Les règles Osiris Habitable 2018 et les Instructions de course qui seront disponibles sur le site du club et au secrétariat.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de World Sailing (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte exclusivement aux équipages en double mixte, le chef de bord de sexe féminin et l'équipier de sexe masculin.
- 3.2 Elle est ouverte à tous les bateaux du système à handicap Osiris Habitable d'un coefficient minimum net de 8. Ces bateaux devront être équipés de l'armement nécessaire pour la navigation en zone semi hauturière (division 240).
- 3.3 Le Pilote automatique est autorisé
- 3.4 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire disponible en ligne sur le site du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr) et en envoyant les frais d'inscriptions requis soit par chèque, soit par virement au plus tard le 13 avril.
 - International Account Bank Number (IBAN) : **FR76 1714 9402 0076 0011 6481 571**
 - Bank Identifier Code (BIC): **CCBPFRPP149**Banque/Bank : **Crédit Maritime**
- 3.5 Les concurrents devront présenter: leur **LICENCE COMPETITION**, une autorisation parentale pour les mineurs et le **Certificat de jauge Osiris validé**.

3.6 L'Autorité Organisatrice est seule juge d'accepter ou refuser l'inscription d'un équipage.

4. DROITS A PAYER

Les droits d'inscription sont de 15 euros par équipier, soit 30 euros par bateau.

7. PROGRAMME

7.1 Confirmation d'inscription : le vendredi 20 aux heures d'ouverture du club et le samedi 21 au matin.

7.2

	21 avril 2018
Ouverture du Club	9h30
Briefing	11h00
Ouverture des portes	12h47
Signal d'avertissement de la première course du jour aux environs de la Trouville SW	13h30
Pleine Mer	15h13
Coefficient	74
Fermeture des portes le soir	18h24

9. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront disponibles à la confirmation des inscriptions et sur le site du Deauville Yacht Club (www.deauvilleyachtclub.fr).

11. LES PARCOURS

11.1 Les parcours seront de type : Côtier ou Banane. Ils seront décrits dans les annexes aux IC.

11.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE.

13. CLASSEMENT

La régata fait partie du Championnat du DYC

13.1 Une course devra être validée pour valider la compétition.

13.2 Le calcul du temps compensé des bateaux sera fait selon le système temps sur temps Osiris

13.3 Un seul classement sera établi, en temps compensé.

15. PLACE AU PORT

Renseignements sur l'emplacement au port : Capitainerie du Port municipal de Deauville, Tél. : 02 31 98 50 40.

Pour les concurrents participant à la régata, les places sont offertes.

16. LIMITATION DE SORTIE DE L'EAU

Les bateaux ne doivent pas être sortis de l'eau pendant la régata sauf sous réserve et selon les termes d'une autorisation écrite préalable du comité de course.

18. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

19. RESULTATS

La proclamation des résultats aura lieu après la régates, vers 19h00.

20. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

22. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Deauville Yacht Club

Quai de la Marine

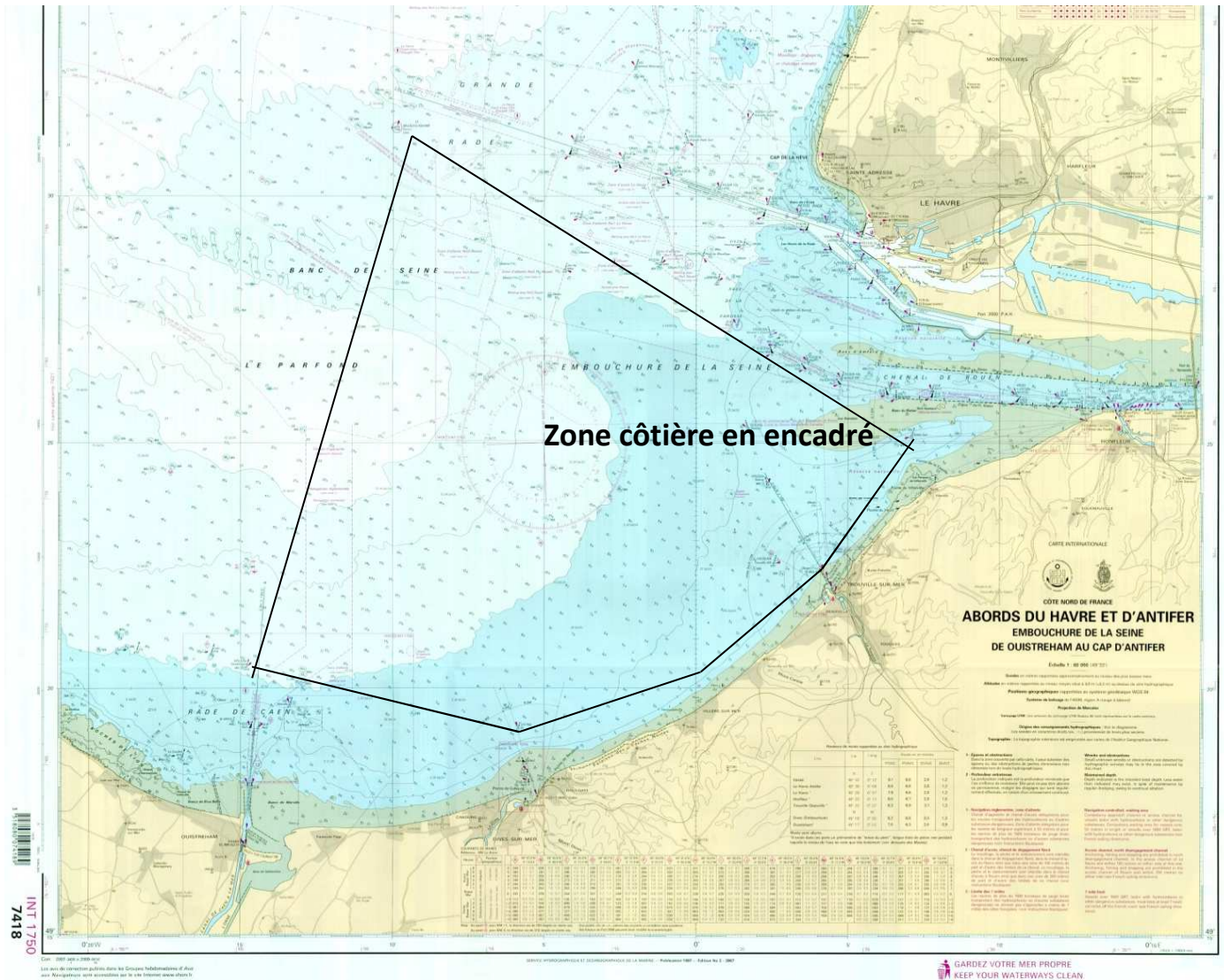
14800 Deauville

Tél. : 02 31 88 38 19 -

E-mail : deauville.yacht.club@wanadoo.fr Site internet www.deauvilleyachtclub.fr

ANNEXE 1 ZONE DE COURSE

Les bateaux quelques soient les classes devront impérativement rester dans la partie sud du chenal de Rouen (dont la première marque est Ratier Nord-Ouest).



ZONE DE PARCOURS

LHA	49°31,4 N	00°09,8 W
DI	49°19,2 N	00°05,8 W
Ratier Sud	49° 25,2 N	00°07,2 E
Ouistreham	49°20,500 N	00°14,7 W